

Développement durable

## L'augmentation du coût de l'énergie amène les établissements vers une gestion responsable

Publié le 30/05/22 - 15h23

**Des initiatives sur lesquelles s'appuyer. Face à l'augmentation du coût de l'énergie, il semble urgent pour les établissements de santé de trouver des palliatifs durables, combinant impact environnemental et économique. Différents acteurs s'engagent.**

Face à l'augmentation des prix de l'énergie mais aussi des nouvelles réglementations en matière de réduction de l'impact environnemental, les établissements de santé sont amenés à analyser leur consommation et à trouver des alternatives. Le Comité pour le développement durable en santé (C2DS) rappelle ainsi dans un communiqué les mesures déjà entreprises par certains CH et cliniques pour réduire à la fois leur facture et leur empreinte carbone. *"L'heure n'est plus à la transition mais à la transformation rapide, les marges d'amélioration [étant] importantes et à portée"*, estime-t-il.

Selon les chiffres de son observatoire du développement durable, 50% des établissements ayant répondu déclarent avoir entrepris une démarche de performance énergétique. Parmi les actions citées se trouvent : l'installation de thermostats réglables par les salariés ; la mise en place d'une technique centralisée ; la révision périodique des contrats de maintenance et d'exploitation... 6% déclarent produire des énergies renouvelables. Tandis que 7% envisagent de travailler sur ce sujet et s'orientent à 83% vers une solution de panneaux photovoltaïques. De même, 15% utilisent des énergies renouvelables grâce à un réseau de chaleur. Le C2DS rappelle que d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2025, avec le [décret](#) de 2020, les systèmes automatisés de chauffage (régulation automatique de la chaleur) doivent être généralisés.

## Investissement et long terme

Le C2DS propose quelques exemples d'initiatives conduites dans les établissements de santé pour illustrer son propos. Tous ont dû apporter un investissement de départ pour obtenir des résultats. Le CH de Carcassonne (Aube) a investi 6 millions d'euros (M€) dans une centrale d'énergie. Un investissement important mais qui lui permet une recette estimée à 90 000 € par an. Les ombrières également installées lui permettent de dégager une économie de 60 000 € par an et leur location rapporte 30 000 €. Autre initiative, celle de la Fondation Édith-Seltzer à Briançon (Hautes-Alpes) qui démontre l'impact sur le long terme des mesures environnementales. Entre 2010 et 2018, la fondation a diminué de 35% sa consommation totale d'énergie et l'a fortement décarbonée, relève le comité, alors même que la surface des bâtiments a augmenté de 25%. Actuellement, le coût d'électricité est inférieur à celui de 2010. La Polyclinique de Francheville à Périgueux (Dordogne) estime quant à elle l'économie annuelle à 40 000 € grâce à son raccordement au réseau chaleur de la ville. Le remplacement de deux groupes froid lui a aussi permis une réduction de 25% de sa consommation.

## Audits et mesures

Autant d'exemples qui appuient la possibilité d'action pour les établissements de santé. Uniha vient d'ailleurs de faire le choix d'une société spécialisée dans l'optimisation énergétique des bâtiments, Advizeo. En février 2021, le réseau a lancé un appel d'offres pour évaluer et optimiser la consommation énergétique des CH adhérents sous forme de partenariat d'innovation. Advizeo a été retenu en janvier 2022 sur des sites pilotes à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et à Libourne (Gironde). Le projet prévoit deux grandes phases. Une phase de recherche et développement (R&D) de douze mois qui va permettre l'analyse des consommations historiques pour établir une période de référence (au sens du dispositif écoénergie tertiaire), l'identification des gisements potentiels, la visite de chaque site, l'élaboration d'un plan d'actions, l'installation de matériel et l'évaluation finale *via* la plateforme logicielle d'Advizeo de l'impact énergétique réel des actions décidées et mises en œuvre. L'autre phase, dite d'acquisition, débutera en 2023 sur trente-six mois à l'ensemble des bâtiments des CH et sera accessible aux adhérents d'Uniha si la première phase est concluante. Au **Resah**, le pôle énergie et transition énergétique propose une offre d'accompagnement individualisé afin d'appuyer le management de l'énergie au sein des structures.

### S'appuyer sur les CTEES

À l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt lancé avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la DGOS (lire notre [article](#)), l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements sanitaires et médico-sociaux (Anap) annonce dans un communiqué le recrutement de [151 conseillers](#) et coordinateurs en transition énergétique et écologique en santé (CTEES). Ces 151 conseillers, financés pendant quatre ans par la DGOS et la CNSA, vont permettre d'accompagner près de 5 000 structures "*dans la réduction de leur empreinte carbone*". Les premières sessions débuteront le 16 juin prochain.

---

## Géraldine Tribault

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

### Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

### Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>